

BTS FLUIDES ÉNERGIES DOMOTIQUE OPTION C : DOMOTIQUE ET BATIMENTS COMMUNICANTS

JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION

MÉTIER

Le technicien domotique est un spécialiste de l'automatisation et de la gestion technique des bâtiments. Il conçoit et installe des systèmes intelligents permettant de piloter à distance ou automatiquement des équipements : éclairage, chauffage, stores, alarmes, vidéosurveillance, ventilation, etc. Il intervient dans des logements, immeubles tertiaires, écoles, hôpitaux, bâtiments industriels ou smart buildings.

Il programme des automates, configure des réseaux de communication (bus, IP, radio, etc.), intègre des protocoles (KNX, BACnet, Modbus...), et teste les installations. Il doit assurer la compatibilité des équipements entre eux et garantir une interface simple d'usage pour les utilisateurs.

Il travaille souvent avec des architectes, électriciens, informaticiens et utilisateurs finaux. Il peut être salarié dans une entreprise d'intégration domotique, un bureau d'études ou un fabricant de solutions connectées. Ce métier en plein essor demande des compétences transversales en électricité, informatique, automatisme et réseaux.

MÉTIERS VISÉS

- Le titulaire d'un brevet de technicien supérieur est embauché au niveau ETAM dans le cadre des conventions collectives. Les entreprises qui recrutent majoritairement ces étudiants opèrent dans divers secteurs :
- Bureaux d'études techniques (BET),
- Entreprises d'installation et/ou de maintenance,
- Technicien en automatisme et régulation
- Chargé d'affaires en domotique
- Technicien smart building.

OBJECTIFS

Former des professionnels capables de :

- Analyser les besoins en automatisation et en communication des équipements d'un bâtiment.
- Concevoir une architecture domotique intégrant les protocoles, capteurs, actionneurs et interfaces utilisateurs.
- Installer, paramétriser et tester les équipements communicants et automatisés d'un bâtiment.
- Diagnostiquer et corriger les dysfonctionnements des systèmes domotiques et réseaux associés.
- Interagir efficacement avec les clients et les autres corps de métiers pour assurer un déploiement harmonieux du système.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique, ou général. Une bonne base en mathématiques et en sciences physiques est recommandée, ainsi qu'un intérêt marqué pour les domaines techniques et énergétiques.

DURÉE

- 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement et besoin spécifique.

LIEU DE FORMATION

BTP CFA NANGIS

Enseignements professionnels

PUBLIC CONCERNÉ

Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou dès 15 ans pour les élèves ayant terminé la classe de 3e.
- Sans limite d'âge pour :
 - Les personnes en situation de handicap reconnues.
 - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, nécessitant le diplôme visé.
 - Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles.

Contrat de professionnalisation :

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi).
- Bénéficiaires de certains minima sociaux, sans condition d'âge, notamment :
 - Revenu de solidarité active (RSA).
 - Allocation de solidarité spécifique (ASS).
 - Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI), sans condition d'âge.

Autres dispositifs :

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, retraités actifs ou toute personne souhaitant se former ou se reconvertis.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs

- Analyser les besoins des utilisateurs en matière de confort, sécurité, économie d'énergie.
- Concevoir des architectures domotiques adaptées à l'usage du bâtiment.
- Sélectionner les équipements communicants (capteurs, actionneurs, interfaces).
- Paramétrier et programmer des systèmes domotiques (automates, passerelles, scénarios).
- Installer et mettre en service les dispositifs connectés.
- Tester les systèmes, effectuer des diagnostics, corriger les dysfonctionnements.
- Mettre en place des solutions d'interopérabilité entre protocoles (KNX, Modbus, IP...).
- Documenter l'installation et former les utilisateurs.
- Travailler dans une logique de cybersécurité et de protection des données.
- Appliquer les règles de sécurité électrique et les normes des bâtiments intelligents.

Prévention des risques

- Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Risques Électriques

Enseignements généraux

- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs (clients, collègues, fournisseurs).
- Rédiger des rapports, comptes rendus techniques et notices d'entretien.
- Utiliser l'anglais technique dans un contexte professionnel (fiches techniques, échanges internationaux).
- Résoudre des problèmes techniques par des raisonnements mathématiques/logiques.
- Utiliser les connaissances en physique pour comprendre les transferts thermiques et les échanges d'énergie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur

- Apprentis : Épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

Domaine professionnel

- RNCP38361BC01 – Analyse et définition d'un système
- RNCP38361BC02 – Etude physico-chimique d'un système
- RNCP38361BC03 – Intervention sur les systèmes
- RNCP38361BC04 – Conduite de projet
- RNCP38361BC05 – Devis, communication, négociation

Domaine général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques
- Physique – Chimie

POURSUITE DE FORMATION

- Licences professionnelles en génie climatique, énergies renouvelables ou maintenance énergétique.
- Écoles d'ingénieurs avec spécialisation en génie climatique ou énergétique.

VALIDATION DU DIPLÔME

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP38361
- Date d'échéance : 31/12/2028
- Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

- Atelier équipés des technologies de pointe

MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

TARIFS

Apprentissage

- Frais de formation pris en charge à 100 % par l'OPCO de l'entreprise.
- Pas de reste à charge pour l'employeur (sauf cas exceptionnels).

Contrat de Professionnalisation

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

Plan de développement des compétences (PDC)

Pour les salariés en poste :

- **Frais de formation** : pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO, selon les critères applicables à l'entreprise.
- **Coût salarial** : l'OPCO peut également financer tout ou partie de la rémunération du salarié pendant la formation, en fonction de la situation de l'entreprise et des règles de l'OPCO.

Autres financements

- CPF, Pôle emploi, financement personnel, etc.
- Contactez-nous pour un devis et un plan de financement personnalisé.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nous sommes engagés à rendre cette formation accessible aux personnes en situation de handicap. Des aménagements spécifiques peuvent être réalisés pour répondre aux besoins individuels. Pour plus d'informations, veuillez contacter nos référents handicap.

FICHE RNCP

Fiche formation actualisée le : 17 octobre 2025